



Avertissement



GRANDES CULTURES

No 10 – 28 juin 2007

EN BREF :

- La légionnaire uniponctuée : les captures demeurent élevées et la Gaspésie s'ajoute aux régions touchées.

État de la situation

Des captures d'adultes plus élevées que le seuil de 10 papillons par piège par jour ont été observées pour une deuxième semaine consécutive dans les régions de **l'Abitibi-Témiscamingue**, du **Bas-Saint-Laurent**, de la **Capitale-Nationale** et de la **Mauricie**. Toutefois, le taux de capture a légèrement diminué dans les autres régions à l'exception de la Gaspésie où la moyenne des captures de tous les sites dépistés dans cette région a augmenté de 1,6 à 5 papillons par piège par jour. Les premières larves pourraient être observées dans cette région une semaine plus tard que dans les autres régions du Québec. Des populations d'adultes capables de s'accoupler et de pondre suffisamment d'œufs pour générer des infestations de chenilles sont encore présentes.

Cette semaine, peu de larves ont été observées au champ dans la région de la Capitale-Nationale où les premiers foyers importants d'adultes ont été observés dans cette région. Les prédateurs et les parasites naturels des larves de la légionnaire peuvent encore réduire les populations de légionnaires. De plus, les conditions climatiques peuvent également nuire à l'accouplement des adultes et à la ponte des œufs. Les captures élevées de papillons à elles seules ne sont donc pas un indicateur fiable qu'il y aura des larves à un niveau épidémique. Seul le dépistage des larves permet d'évaluer la nécessité d'intervenir avec un insecticide. Les prochaines semaines seront déterminantes et les premières larves pourront, le cas échéant, être observées dès la semaine prochaine dans la plupart des régions visées par des captures d'adultes élevées.

Observez la situation surtout dans les prairies et les pâturages en considérant le calendrier de dépistage recommandé, pour votre région, dans le tableau à la page suivante. Les champs de céréales et de maïs ayant connu un démarrage tardif doivent également recevoir une attention particulière et être dépistés dès le début de l'apparition des larves. Veuillez également consulter le bulletin d'information **No 08** du 28 juin 2007 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b08gc07.pdf>) portant sur le dépistage, les seuils d'intervention et les insecticides recommandés.



Période recommandée pour le dépistage des larves aux champs par le producteur

Mise à jour du 28 juin 2007

Région	Notes	Semaine du 1 juillet														Semaine du 8 juillet												
		28-juin			1-juil							2-juil				3-juil			8-juil				9-juil	10-juil	11-juil	12-juil	13-juil	14-juil
		J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S			
Abbitibi-Témiscamingue		++++	++++	++++	++++	++++	++++	++++	++++	++++	++++	++++	++++	++++	++++	++++	++++	++++	++++	++++	++++	++++	++++	++++	++++			
Bas-Saint-Laurent			++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++			
Capitale-Nationale		++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++			
Centre-du-Québec		+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+			
Chaudière-Appalaches																												
Estrie		+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+			
Gaspésie																												
Lanaudière		+	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++		
Laurentides		+	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++		
Mauricie		+	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++		
Montérégie-Est		+	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++		
Montérégie-Ouest		+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+		
Outaouais		+	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++		
Saguenay-Lac-Saint-Jean		+	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++		

Légende

- Effectuez une surveillance normale de la culture. Larves de légionnaires probablement absentes.
- + Procédez à un dépistage préventif.
- ++ Dépistage recommandé : Forte probabilité de présence de larves de légionnaires.
- ++++ Dépistage nécessaire : Présence probable de larves en nombre suffisant pour causer des dégâts.

Porter une attention particulière aux prairies

Les prairies devraient être récoltées avant de songer à faire un traitement insecticide. Il faudra évaluer la nécessité de protéger les regains des prairies et des pâturages s'ils sont menacés. Le cas échéant, des populations inférieures au seuil d'intervention habituellement recommandé, soit de 54 larves par mètre carré, pourraient causer des dommages importants aux jeunes repousses. Par ailleurs, la décision de récolter hâtivement une prairie infestée sans réaliser au préalable un traitement insecticide doit aussi tenir compte de la possibilité que les larves migrent vers des champs voisins dont la valeur économique est plus élevée (céréales et maïs). Chaque cas mérite donc d'être évalué individuellement.

Texte rédigé par :

Marc F. Clément, agronome, Direction régionale de l'Outaouais–Laurentides, secteur Outaouais, MAPAQ

En collaboration avec :

Claude Parent, agronome, Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Claude Parent, agronome – Avertisseur

Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ

200, chemin Sainte-Foy, 9^e étage, Québec (Québec) G1R 4X6

Téléphone : 418 380-2100, poste 3862 - Télécopieur : 418 380-2181

Courriel : Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca

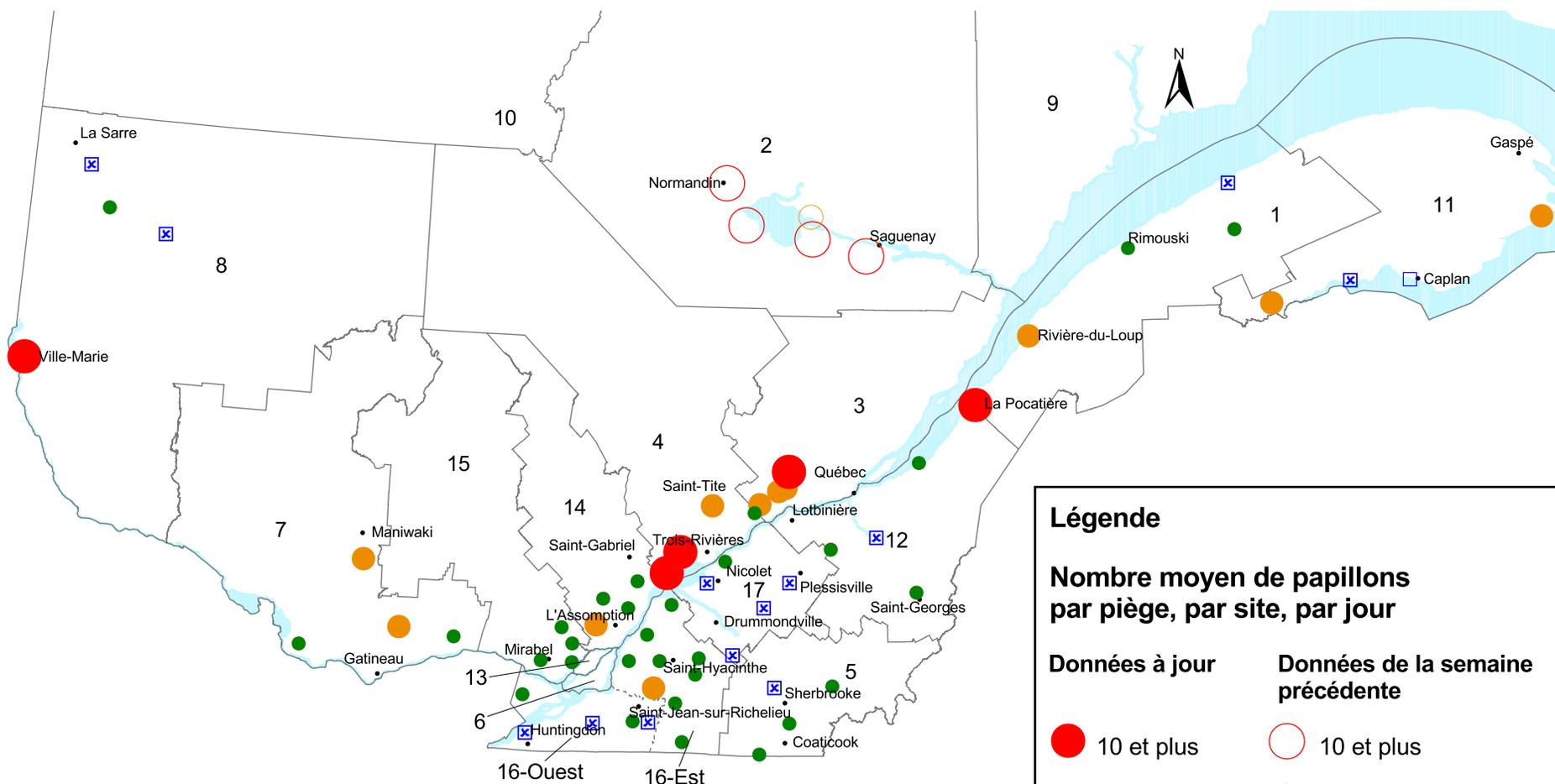
Édition et mise en page : Michel Lacroix, agronome-phytopathologiste et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 10 – grandes cultures – 28 juin 2007



GRANDES CULTURES

Dépistage de papillons de légionnaire au Québec pour la semaine du 20 au 27 juin 2007



Légende

Nombre moyen de papillons par piège, par site, par jour

Données à jour	Données de la semaine précédente
● 10 et plus	○ 10 et plus
● 5 à 9	○ 5 à 9
● 1 à 4	○ 1 à 4
☒ 0	☒ 0
?	Données manquantes
— Limite des régions administratives	

Régions administratives

- | | | |
|-----------------------------|------------------------------------|----------------------|
| 1- Bas-Saint-Laurent | 7- Outaouais | 13- Laval |
| 2- Saguenay--Lac-Saint-Jean | 8- Abitibi-Témiscamingue | 14- Lanaudière |
| 3- Capitale-Nationale | 9- Côte-Nord | 15- Laurentides |
| 4- Mauricie | 10- Nord-du-Québec | 16- Montérégie |
| 5- Estrie | 11- Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine | 17- Centre-du-Québec |
| 6- Montréal | 12- Chaudière-Appalaches | |